

Association D.I.G.D.  
Défendre l'Intérêt Général en Dordogne  
Siège social : Mairie, lieu dit Luziers  
24220 Castels et Bézenac

Castels et Bézenac, le 27 juillet 2020

à Monsieur Gérard Darmanin, Ministre de l'intérieur.

Objet : Comportement de M. Germinal Peiro, président du CD de la Dordogne.

Monsieur le Ministre,

Nous sommes conscients de la tâche qui attend le gouvernement. En particulier dans le maintien, ou le rétablissement, de l'ordre républicain et le respect de l'état de droit.

Dans le département de la Dordogne nous sommes confrontés à un président de Conseil départemental qui, par son comportement, bafoue les deux.

Nous avons déjà saisi votre prédécesseur et plusieurs ministres concernant l'attitude de Monsieur Germinal Peiro qui occupe cette fonction.

Le courrier joint à la présente, destiné à Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, confirme notre précédente alerte du dix-neuf septembre 2019 et pointe les dérives actuelles dans l'attitude d'un personnage qui amplifie le mépris de ces deux valeurs citoyennes inaltérables.

La révocation d'un élu départemental n'est pas prévue par le CGCT, que reste-t-il comme solution pour ramener Monsieur Peiro à la raison ?

Nous vous appelons à prendre la mesure de ce que nous vivons en Dordogne, ce «Pays de l'Homme» où un personnage diviseur, complètement absorbé par l'aboutissement d'un projet routier, en grande partie personnel et familial, met en danger la paix républicaine.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'association D.I.G.D. (<http://www.digd.fr>)

Théophile Pardo, président.